

COMMUNIQUE DE PRESSE

Accueil de jour de l'enfance

La FRAJE élit son nouveau bureau pour la législature 2026-2031

Fort d'une gouvernance alliant expertise terrain et vision politique, le nouveau Bureau de la Faïtière des réseaux d'accueil de jour des enfants (FRAJE) entame sa législature avec une équipe aux expertises multiples et représentative des régions du Canton.

Lors de son Assemblée Générale du 8 octobre, la FRAJE a élu son nouveau Bureau pour la législature 2026-2031. Composé de quatre membres politiques et de quatre membres opérationnel•les, le Bureau tire sa force de cette dualité pour allier expertise terrain et enjeux stratégiques. Cette approche constitue un atout permettant de répondre avec agilité aux défis complexes du secteur de la petite enfance.

Soucieux d'offrir une représentation la plus large possible des réalités cantonales (petites et grandes communes, milieux urbains et ruraux), le nouveau Bureau maintient une couverture géographique étendue. Cette dynamique s'accompagne d'une volonté de privilégier l'entente et la collégialité, conditions indispensables pour défendre efficacement le secteur.

Résultats des élections

Les six membres sortant•es ayant souhaité poursuivre leur mandat ont été réélu•es. Cinq candidat•es politiques se sont présenté•es en vue de pourvoir les deux sièges vacants, témoignant de l'intérêt croissant porté à la Faïtière. Au terme de l'élection, les réseaux de l'ARAJ Broye et du RéAjY font leur entrée au Bureau de la FRAJE, représenté chacun par un membre politique. Laurie Willommet a par ailleurs été reconduite à la Présidence de la Faïtière.

Chantiers prioritaires 2026-2031

Mandaté jusqu'en automne 2031, le Bureau aura pour chantiers majeurs la défense des intérêts des acteurs et actrices de l'accueil de jour face au déploiement du projet d'allocations de garde, les négociations de la CCT-Enfance et la poursuite du déploiement de la stratégie 2024-2031 de la FRAJE. Celle-ci vise, notamment, à renforcer l'attractivité des métiers de l'accueil de jour, soutenir la formation, développer l'accueil inclusif et consolider les partenariats avec les domaines de l'école, du social et de la santé.

Retour sur l'événement de réseautage

En amont de l'Assemblée Générale, les membres ont eu l'opportunité de se retrouver lors d'un événement de réseautage dédié. Le programme, rythmé par des retours d'expérience issus des réseaux membres et une table ronde autour des défis du secteur, a permis de croiser les regards opérationnels et politiques en abordant de front les enjeux de qualité et les questions cruciales de financement.

Cette rencontre a favorisé les partages entre réseaux et nourri une vision commune. Si l'accueil de jour proposé dans le Canton est reconnu pour sa qualité, le secteur n'en demeure pas moins confronté à de nombreux défis : besoins croissants en matière d'inclusion, pénurie de personnel, développement des places et contexte financier tendu.

Plusieurs pistes ont été évoquées pour répondre à ces enjeux : la nécessité d'un financement pérenne et prévisible, le déploiement d'une véritable politique de l'enfance harmonisée aux niveaux cantonal et fédéral ainsi qu'un renforcement du dialogue entre le monde politique et le terrain. Enfin, la valorisation du secteur et de ses professions est primordial. L'accueil de jour doit être reconnu comme un véritable investissement pour l'avenir et pour la société dans son ensemble.

Composition du Bureau de la FRAJE pour la législature 2026-20231

- Laurie Willommet, Présidente, Membre politique, VV-Vevey
- Sébastien Jung, Membre politique, ARAJ Broye
- Fabio Lecci, Membre politique, Enfants-Chablais
- Julien Wicki, Membre politique, RéAjY
- Cédric Delamadeleine, Trésorier, Membre opérationnel, Epalinges
- Aline Favre, Membre opérationnelle, APERO
- Aurélien Guérin, Membre opérationnel, AJERE
- Barbara De Kerchove, Membre opérationnelle, Réseau-L

Lausanne, le 9 octobre 2026.

RENSEIGNEMENTS

Laurie Willommet, Présidente de la FRAJE, 079 688 82 42, laurie.willommet@vevey.ch.

Fabio Lecci, Membre du Bureau de la FRAJE, 078 609 02 32, fabio.lecci@rennaz.ch.